

COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 07/04/2026

Renouvellement des Conventions Territoriales Globales : la Caf de la Somme et ses partenaires intercommunaux réaffirment leur engagement au service des familles

Au cours des premiers mois de l'année 2026, la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme et plusieurs intercommunalités du département ont renouvelé leurs Conventions Territoriales Globales (CTG). Ces renouvellements, désormais finalisés, témoignent de la volonté commune de poursuivre une action concertée, lisible et structurée au service des familles.

Ils s'inscrivent dans la continuité des conventions précédentes, en consolidant une démarche partenariale déjà largement engagée.

Une démarche consolidée, au service des territoires

Dans la continuité des CTG précédentes, ces signatures visent à :

- faciliter l'accès aux droits et aux services ;
- renforcer la participation des habitants et la vitalité de la vie sociale ;
- mieux coordonner l'offre existante en la rendant plus lisible pour les familles ;
- déployer des réponses adaptées et durables dans les champs : petite enfance, enfance & jeunesse, accompagnement à la parentalité, animation de la vie sociale, logement, accès aux droits et inclusion.

Les renouvellements de CTG réalisés début 2026

Les CTG suivantes ont été renouvelées :

- Communauté de communes Avre Luce Noye, signature le 29 décembre 2025 à Ailly-sur-Noye
- Communauté de communes du Grand Roye, signature le 14 janvier 2026 à Roye
- Communauté de communes Terre de Picardie, signature le 20 janvier 2026 à Estrées-Deniécourt
- Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme, signature le 27 février 2026 à Abbeville
- Communauté de communes du Pays du Coquelicot, signature le 3 mars 2026 à Albert
- Communauté de communes du Vimeu, signature le 6 mars 2026 à Friville-Escarbotin
- Communauté de communes Est de la Somme, signature le 9 mars 2026 à Ham

Toutes ces signatures ont eu lieu avec les présidents de communautés de communes ou leurs représentants ainsi qu'en présence de nombreux acteurs locaux. Les équipes de la Caf de la Somme étaient également représentées en fonction des lieux et dates par notre président du conseil d'administration Charles Daune, notre directeur Marc Le Floc'h, notre responsable Action Sociale Frédéric Audenaert, notre responsable du Pôle Partenaires Isabelle Petit et nos conseillers techniques Nina Bray, Chloé Deparis, Stéphanie Domingues et Estelle Salle.

Ces renouvellements consolident un cadre d'action commun pour les années à venir et renforcent la coordination entre la Caf et les intercommunalités partenaires.

Selon notre directeur M. Marc Le Floc'h « avec ces renouvellements, nous confirmons notre ambition : **rendre l'action publique plus lisible, plus coordonnée et plus efficace** pour les familles, en investissant les priorités identifiées avec nos partenaires. ».

Les CTG demeurent notre cadre commun d'actions : elles synchronisent les efforts de l'ensemble des acteurs locaux pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des parents, et accompagner toutes les transitions de la vie.

Les intercommunalités concernées poursuivront ainsi leur travail autour de projets ciblés : développement de l'accueil du jeune enfant, création ou redynamisation de lieux d'accueil enfants-parents, actions jeunesse, renforcement de l'animation sociale, amélioration de l'accès aux droits, etc.

En savoir plus

En chiffres

100 % de la population samarienne est couverte par une CTG en 2026 soit 16 CTG sur l'ensemble du département

Découvrez notre dossier de presse grâce à notre salle de presse en ligne.

CONTACT PRESSE

Maryline BOSCHAT - 07 78 99 57 48
communication@caf80.caf.fr

Salle de presse en ligne

